



Génissac Village

Le magazine d'information de notre commune

OCTOBRE 2025
N°15



Ne pas jeter sur la voie publique

Éditorial du Maire

Chères génissacaises, chers génissacais,

Comme vous avez pu le noter, le temps s'est un peu étiré depuis la dernière publication du petit journal. À cela deux causes : une actualité estivale allégée et surtout le début officiel de la campagne des élections municipales 2026. Ce petit journal sera donc le dernier avant cette échéance. Vous trouverez dans ce magazine, des informations sur les dernières réalisations, mais aussi un calendrier des évènements à venir...

Parmi les éléments notables des dernières semaines, il en est un qui nous a tous bouleversés, c'est l'inauguration de l'école, à l'issue d'une année de travaux très intense. Je remercie les enfants et les enseignants pour leur patience, ainsi que les élus et les services qui n'ont pas compté leur temps pour suivre au plus près ce chantier ambitieux. Au-delà de notre satisfaction de voir ces locaux propices à des apprentissages sereins, il nous est apparu important de nommer cette école. Unanimement un nom a émergé : Jeanine Bonnet, une femme exceptionnelle, au parcours d'enseignante exemplaire, qui a fait preuve d'une résilience incroyable et a consacré sa vie aux enfants et plus particulièrement aux enfants de Génissac, ceux du Port d'abord puis ceux du Bourg.

Son histoire nous la connaissons tous. Arrivée stagiaire en 1961 à l'école du Port, elle fera la rencontre de son époux et ne repartira plus jamais... Elle aura accompagné de sa bienveillance 37 classes d'enfants de Génissac, soit un millier d'enfants à elle toute seule ! Au-delà des chiffres, Jeanine, fut une institutrice digne des hussards noirs de la république, porteuse des valeurs de l'École publique, laïque et républicaine. Sa patience, sa bienveillance, sa gentillesse ont permis à ces enfants de trouver leur chemin grâce à la confiance qu'elle a su mettre en chacun d'entre eux. Aujourd'hui ce sont les enfants et les parents génissacais qui lui rendent un hommage sincère et affectueux en donnant son nom à l'école...

En vous souhaitant une bonne lecture.

Emeline Bourdat Brisseau, Maire de Génissac

www.mairie-genissac.fr

Notre village

Révision à Objet Unique (ROU) du PLU de Génissac

Cette révision concerne uniquement le PLU actuel de la commune. Elle a pour objet de changer la destination du château Rambaud et de ses dépendances. Plus précisément, le projet prévoit que le château soit transformé en un hôtel de 25 chambres, que la grange accueille un restaurant et que la maison devienne un gîte. Un seul nouveau bâtiment sera construit : il s'agit d'un spa.

L'enquête publique a été conduite du 15 juillet au 22 août 2025, période pendant laquelle le commissaire-enquêteur a assuré six permanences à la mairie. Les observations recueillies pendant l'enquête ont porté d'une part sur la cohérence des règles spécifiques au nouveau projet et d'autre part sur la gestion des ressources en eau.

Après que les modifications du règlement écrit ont été effectuées et que les prévisions de consommation d'eau ont été apportées, le commissaire-enquêteur a rendu un avis favorable à cette révision du PLU. Le projet de révision dûment amendé doit ensuite faire l'objet d'une première délibération du conseil municipal de Génissac (le 6 octobre 2025) suivie d'une deuxième délibération du Conseil Communautaire de la CALI (le 15 octobre 2025). Une fois le contrôle de légalité effectué et passée la période de publicité, la révision du PLU de Génissac entrera en vigueur.



Le château Rambaud et sa grange aujourd'hui

PLUi-HD (Plan Local d'Urbanisme intercommunal, Habitat & Déplacements) de la CALI

L'enquête publique du PLUi-HD de la CALI, commencée le 29 septembre 2025 va se terminer le 7 novembre 2025.

Vous pouvez encore déposer vos observations dans le registre à votre disposition à la mairie de Génissac aux horaires d'ouverture de la mairie.

NB : la révision à objet unique du PLU de Génissac et l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunautaire (PLUi-HD) concernant les 45 communes de la CALI sont deux procédures indépendantes.



Notre village

La cale du port, un espace à redécouvrir

Juste avant l'été, la Cale du port a fait peau neuve. Un nouveau pavage est venu embellir cet espace en bordure de Dordogne. L'occasion de venir flâner et se détendre au rythme des marées en attendant le mascaret.

Bientôt des bancs viendront compléter cette esplanade. En attendant des mange-debout ont été installés le long des barrières.



Dépôt de gravats Chemin du Roy

Le mardi 13 août 2024, des rotations inhabituelles de camions dans la palus ont été signalées à la mairie. Il s'est avéré que des individus étaient en train de décharger des déchets de démolition – gravats, béton, revêtement de routes, ferrailles, gaines de câbles, tuyauteries diverses – sur un terrain situé en contrebas du chemin du Roy. Le volume déchargé est estimé à une soixantaine de m³, soit environ 80 tonnes de déchets. Ces signalements ont permis une intervention immédiate évitant un dépôt plus important : en effet, un camion stationné au Port de Génissac attendait son tour d'être déchargé et la pelle mécanique utilisée pour les premières livraisons est restée garée – sous surveillance rapprochée - route de Moulon le samedi. La présence rapide sur le terrain a surtout permis de remonter jusqu'aux responsables de cette opération.

Nos demandes réitérées de remise des lieux dans leur état initial étant restées lettres mortes, une astreinte financière a été signifiée aux responsables. La réception de la première échéance – trois mois – a constitué une motivation suffisante pour qu'ils se décident enfin à évacuer les déchets et à restaurer l'état initial du site.

Une fois le site remis dans son état initial et une fois que l'astreinte financière eut été dûment payée, la mairie a retiré sa plainte auprès du Procureur de la République.

317 jours : c'est le temps qui s'est écoulé entre le dépôt de déchets et leur évacuation. Il a fallu tout d'abord de la vigilance, de la présence sur le terrain, puis de la patience, de la persévérance ; il a fallu trouver le bon mode opératoire ; il a fallu faire preuve de plus d'obstination que les fautifs, et, pour finir, nous avons eu gain de cause.



Notre village

Plaine des sports : un projet décalé

En mars 2025, nous vous annoncions dans le bulletin municipal l'installation prochaine d'équipements complémentaires à la plaine des sports : un terrain de pétanque, une balançoire et deux vélos pour compléter l'espace d'exercice de plein air (street workout) déjà en place.

En raison de contraintes budgétaires, nous avons été amenés à reporter l'installation de ces aménagements. Ce report ne remet pas en cause notre volonté de développer la plaine des sports. Ces équipements, attendus par de nombreux habitants, restent une priorité pour l'équipe municipale. Nous pensons qu'elles pourront être installées au cours du 1er semestre 2026.



La commission jeunesse : un espace d'expression pour les jeunes Génissacais

La municipalité poursuit son engagement en faveur de la jeunesse en organisant régulièrement des commissions jeunesse, moments privilégiés où les jeunes de la commune peuvent venir partager leurs idées, leurs envies et leurs projets.

Que ce soit seul, avec des amis ou accompagné de leurs parents, chacun est invité à échanger directement avec les élus municipaux. Ces rencontres sont l'occasion de construire ensemble des initiatives concrètes pour l'avenir de notre commune.

Les prochaines commissions se tiendront :

- Mercredi 15 octobre 2025 à 18 h
- Mercredi 17 décembre 2025 à 18 h

Rendez-vous en mairie, salle du Conseil Municipal.

À l'ordre du jour du 15 octobre 2025 :

- Organisation d'un événement intergénérationnel,
- Réflexion autour de la création d'une maison des jeunes,
- Temps d'échanges libres pour toutes questions, idées et propositions.



La parole des jeunes est essentielle pour la vie de notre village : venez nombreux participer et construire ensemble l'avenir de Génissac !

Notre village

Fiscalité locale 2025 stabilisée

Considérant que l'État avait relevé la base des taxes foncières et d'habitation de +7,1% en 2023 et que l'inflation des deux années passées avait entamé le budget des ménages, le Conseil Municipal a décidé cette année encore de ne pas augmenter la part communale des taxes « locales » qui seront perçues en 2025.

Les taux votés par le Conseil Municipal de Génissac sont inférieurs à ceux votés par les communes comparables du département et sont très inférieurs aux taux plafonds. Par exemple, le taux de la taxe foncière bâtie (TFB) 2025 est de 40,11 alors que le taux plafond communal à ne pas dépasser pour la TFB 2025 est de 108,94.

Ce vote de modération de la fiscalité locale représente un défi pour la municipalité car, si les recettes n'augmentent pas, l'inflation a bel et bien augmenté les dépenses et les charges diverses de la commune ces deux dernières années.

Inscription sur les listes électorales

Le premier tour des prochaines élections municipales et communautaires aura lieu le 15 mars 2026. Le second tour aura lieu une semaine plus tard, le 22 mars 2026.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est le mercredi 4 février à minuit si vous vous inscrivez par internet et le vendredi 6 février 2026 si vous vous inscrivez à la mairie.

Vous pouvez vous inscrire par internet en utilisant le site :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-minscris-sur-listes-electorales>



Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie. Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription, disponible en mairie.

Route des Faures : amélioration de la voie et création d'un cheminement pour les piétons

C'est au terme de plusieurs réunions publiques, avec les riverains où nous avons pu échanger et considérer diverses options pour la réfection et l'aménagement de cette route fréquentée que le projet a été arrêté sur, d'une part, la réfection de la voirie avec un revêtement bicoche, et d'autre part la réalisation d'un trottoir avec un éclairage public.

Cet aménagement répond aux attentes que demandaient des riverains afin de mettre en sécurité les piétons adultes et enfants circulant le long de cette voie et se rendant aux arrêts de bus situés route de Branne ou dans les Hauts de Génissac. Ces travaux ont été réalisés durant l'été. Un nouvel éclairage public a pris place le long de cette voie. Ce dernier sera prochainement intégré à la gestion informatisée de l'éclairage de la commune, ce qui permettra de moduler son intensité en fonction des horaires.

Enfin, un plateau ralentisseur a été créé au carrefour à l'entrée du lotissement des Hauts de Génissac afin de sécuriser le passage protégé permettant la traversée de la route des Faures.



La vie au village

Premier Prix du concours départemental de la Résistance et de la Déportation 2024-2025, 1ère édition, attribué aux CM2 de l'école primaire de Génissac et à leur enseignant Thibaut Marsan

Dans le cadre de la première édition girondine du CDRD, les élèves de CM2 de l'école primaire de Génissac et leur enseignant, Thibaut Marsan, ont sorti de l'oubli un document inédit conservé aux Archives de Bordeaux Métropole : le chant « Fifis » écrit le 23 septembre 1944 par Lucien Cocquériaux en l'honneur des FFI girondins et versé par l'auteur aux Archives municipales de Bordeaux le 29 novembre 1944 (Bordeaux 7509 H 7).

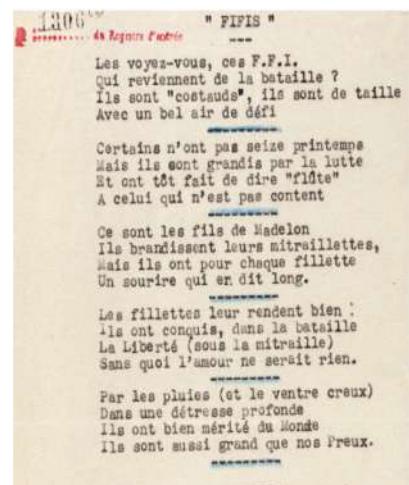


Les recherches historiques menées en classe pendant toute l'année scolaire ont permis de découvrir que Lucien Cocquériaux, ancien directeur de l'hôpital Saint-André mais aussi artiste, musicien, compositeur, fut une figure importante de la Résistance bordelaise.

L'étude d'un document inédit, conservé aux Archives de Bordeaux Métropole, le chant « Fifis » écrit par Lucien Cocquériaux en hommage aux FFI girondins, leur a permis de gagner le premier prix du concours. **Qu'ils en soient félicités.**

Lors de cette enquête approfondie, ces apprentis historiens ont pu retrouver la petite-fille de Lucien Cocquériaux, venue à leur rencontre pour partager de nombreuses archives familiales sur son grand-père.

La partition n'ayant jamais été retrouvée, la classe a mis en musique et interprété, avec émotion, cet émouvant chant sur la Résistance.



Orchestre à l'école

Comme évoqué en fin d'année scolaire au cours de la réunion de présentation proposée aux parents, les enfants de CE2 ont intégré le dispositif « **orchestre à l'école** » à la rentrée 2025.

Les cours de musique s'organisent et des professeurs de musique ont commencé à intervenir. Les enfants ont pu faire connaissance avec les musiciens. Le dispositif prévoit **une heure de cours par instrument et une heure d'orchestre chaque semaine**.

Depuis quelques jours, ils essaient les différents instruments mis à disposition afin de choisir celui qui leur conviendra le mieux.

Les professeurs de musique sont :

- Nicolas LESCOMBE : clarinette,
- Léna BONNET : saxhorn baryton,
- Anouchka MAROT : cornet à piston,
- Jérémy PRADÈRE : percussions,
- Maxime FOUGERON : xylophone.



Le chef d'orchestre, coordinateur du dispositif, est Nicolas LESCOMBE. À partir du mois de novembre, les enfants emporteront leur instrument à la maison.

Nous suivrons les progrès de nos musiciens en herbe avec beaucoup d'intérêt !

La vie au village

Un nouveau coordonnateur des services techniques de la commune

Le 1er juillet 2025, Franck Moreau a été nommé coordonnateur des services techniques de la commune.

Franck est né à Bordeaux le 26 avril 1967. Titulaire d'un BEP puis d'un CAP électronique option électricité, il occupe un premier poste en tant qu'intérimaire en 1986. En 1987, il s'établit en tant qu'artisan pour exercer son métier d'électricien, puis, de 1990 à 1996, assure des missions d'intérim dans de grandes sociétés industrielles. En juillet 1996, il intègre les services techniques de l'Université de Bordeaux. Ce poste, occupé pendant 26 ans, lui a permis d'enrichir ses connaissances et de mettre en œuvre ses compétences pratiques dans le domaine du bâtiment :

- Maintenance préventive et curative
- Entretien et contrôle des installations techniques
- Réparations diverses
- Sécurisation de chantier
- Gestion des stocks de pièces et d'outils
- Etablissement de devis



Souhaitant se rapprocher de son lieu d'habitation, il rejoint la mairie de Castillon-la-Bataille en mars 2022 en tant qu'Adjoint Technique Principal de 1ère classe. Il y déployera ses compétences en matière d'électricité, plomberie, soudure, serrurerie, etc.

Le 1^{er} mars 2023, il intègre l'équipe des services techniques de la commune de Génissac. Doté d'un sens aigu du service public, il a su impulser une bonne dynamique de groupe et aide la municipalité dans ses prises de décisions. Grâce à son savoir-être, son sérieux et ses compétences multiples, Franck s'est révélé un agent moteur et régulateur du service et c'est naturellement qu'il s'est vu proposer le poste de coordonnateur des services techniques.

Nous souhaitons pleine réussite à Franck dans ses nouvelles fonctions.

Ensemble, construisons l'Atlas de la Biodiversité de Génissac

Je suis Romain Dessagne, 31 ans, nouveau chargé de mission environnement pour la commune durant les deux prochaines années. Installé à Génissac depuis début septembre, ma mission principale est de vous accompagner dans la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Génissac. Passionné par l'environnement et le vivant, j'ai eu la chance de me former dans plusieurs domaines complémentaires : l'agriculture, la gestion de l'environnement et l'animation. Un parcours que j'espère mettre pleinement à profit pour vous aider dans cette belle aventure collective.



Avec le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité, la commune, riche de ses paysages ruraux et des nombreuses espèces déjà présentes sur son territoire, a choisi de mettre en place cet ABC : un projet participatif, pour les petits et les grands, pour apprendre, connaître, préserver et mettre en valeur le bien commun de Génissac. L'ABC est un véritable outil qui mêle le recueil de connaissances naturalistes, la sensibilisation et l'animation pour une meilleure connaissance du territoire et la réflexion vers de nouvelles perspectives de développement de la commune (réflexion autour de l'idée de tourisme "vert" par exemple). L'hiver approchant, peu d'inventaires seront menés en cette fin d'année, mais dès le printemps, des suivis seront programmés sur les oiseaux, reptiles, amphibiens et libellules. **Une grande partie de ces inventaires sera ouverte au public** : je vous invite donc à suivre régulièrement la page Facebook de la commune ou les panneaux d'affichage pour venir m'accompagner.

En attendant, de nombreuses autres activités, pleines de convivialité et de partage, vous seront proposées afin que chacun, petits ou grands, puisse découvrir le patrimoine naturel de Génissac. Je reste bien sûr à votre disposition si vous avez des questions, des observations ou des idées à partager. N'hésitez pas à venir me rencontrer à la mairie, ou à laisser vos coordonnées si vous souhaitez par exemple identifier une plante ou un animal (photo bienvenue !), recevoir un conseil, ou être prévenu des prochaines sorties et animations naturalistes.

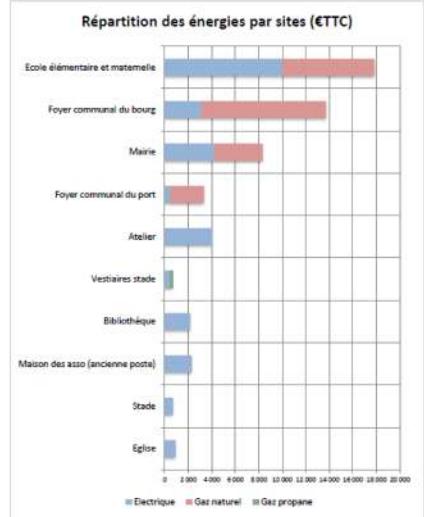
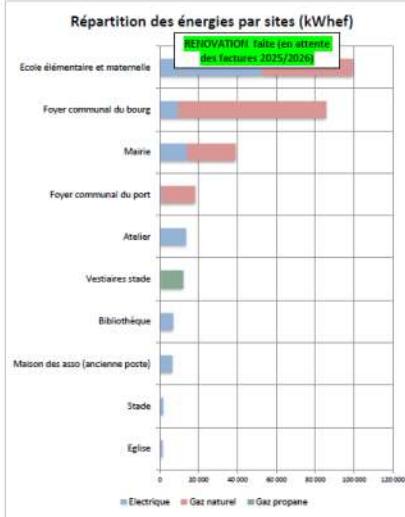
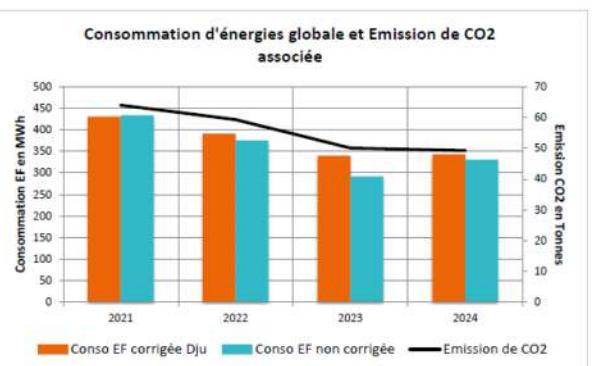
Au plaisir de vous rencontrer très prochainement sur le terrain !

La vie au village

Bilan énergétique communal : consommations 2024

La quantité d'énergie consommée par les bâtiments et installations communaux (école, salle des fêtes, mairie, éclairage public, etc.) est passée de 224 kWh par habitant en 2021 à 178 kWh par habitant en 2024, soit une **réduction de 20% en trois ans**.

Année	Energie Finale (kWh/hab)			
	Corrigé Dju	Evolution	Non Corrigé	Corrigé Dju par habitant (kWh/hab)
2021	430 266		433 657	224
2022	391 039	-9 %	375 572	203
2023	339 853	-13 %	292 155	177
2024	343 352	1 %	330 833	178



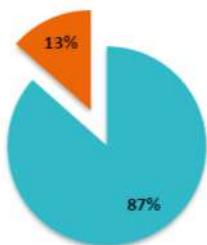
La deuxième place est occupée par notre salle des fêtes (foyer communal) qui s'avère être très énergivore, compte-tenu de son taux d'occupation. Des solutions devront être trouvées afin de baisser ces consommations.

Éclairage public

L'éclairage public représente 11 % de nos consommations d'énergie. Nous pouvons ici commencer à vérifier l'**impact du passage à l'éclairage LED** sur son coût. Le changement de nos 240 réverbères ayant été effectif fin septembre 2024, nous pouvons constater une **économie substantielle** avec seulement 3 mois de fonctionnement en éclairage LED. Cela représente une économie de 16 % de consommation sur 2024.

Répartition des consommations d'énergies ANNÉE 2024

■ Site ■ Zone d'éclairage public

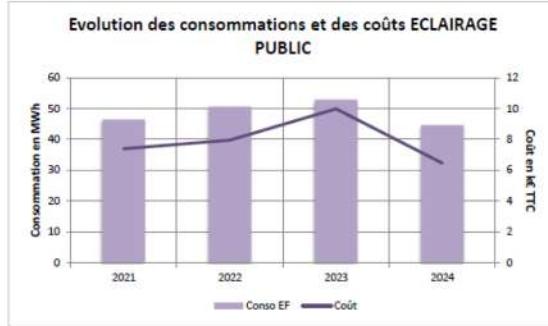


Année	Energie Finale (kWhef)	Coût (€ TTC)
2021	46 410	7 397
2022	50 595	7 952
2023	52 828	9 981
2024	44 596	6 461

Commentaires :

BAISSE de 16% pour les consommations sur l'éclairage public entre 2024 et 2023

BAISSE de 35% pour les € sur l'éclairage public entre 2024 et 2023



Période	EDF (€/kWh)
2021	15.94
2022	15.72
2023	18.89
2024	14.49

Ces changements nous ont permis de conserver un éclairage continu la nuit avec une **baisse d'intensité**. En effet vous avez surely constaté que l'intensité de l'éclairage public est abaissée à 30 % de sa valeur nominale de minuit à 5 h 30.

Cela permet de ne pas plonger la commune dans le noir tout en économisant les deniers publics.

Les activités au village

Votre bibliothèque



Cette fois-ci les animations « **ici bébé lit** » ont démarré à la bibliothèque de Génissac.

La première séance a eu lieu le samedi 20 septembre à la bibliothèque 92 rue de l'ancienne école au Port de Génissac. Elle se poursuivra en 2026 par d'autres animations, tous les 3^{èmes} samedis de chaque mois, le matin de 10 h 30 à 11 h. Marguerite accueille les tout-petits de 0 à 3 ans avec leurs accompagnants dans un espace exclusivement dédié à cette activité avec du matériel adapté.

Vous êtes parent et vous avez envie d'un moment privilégié avec votre enfant et lui faire découvrir l'univers magique du livre dans **un cadre douillet** qui lui est entièrement dédié ? Les séances sont sur inscription auprès de Marguerite :

- Tél : 06 23 68 44 13
- Mail : icibebelit.genissac@gmail.com

Pour le confort et la sécurité des enfants, les places sont limitées.

« **Parce que lire c'est bon pour les bébés** »



Petit rappel !

Toute l'équipe des bénévoles vous accueille les mercredis de 14 h 30 à 17 h et les samedis de 15 h à 17 h. La bibliothèque teste, jusqu'à la fin de l'année 2025, une ouverture, le 1^{er} mardi du mois de 16 h 30 à 18 h à la sortie de l'école. Cette ouverture deviendra pérenne si elle rencontre son public.

La bibliothèque a mis en place un catalogue de ses collections accessible depuis votre ordinateur, sur le site mabib.fr/genissac. Scannez le QR Code ci-joint puis sur l'onglet « recherche » pour visualiser les livres disponibles qui vous intéressent.



Vous souhaitez plus d'informations ? Écrivez-nous à biblio.genissac@gmail.com



Sur inscription 06 23 68 44 13

icibebelit.genissac@gmail.com

92 rue de l'ancienne école

33420 Génissac



“Parce que lire, c'est bon pour les bébés !”



biblio.gironde



Les activités au village

OCTOBRE 2025
N°15

Familles Rurales de Génissac



ÉDUCATION
ET PRÉVENTION
Accompagner les familles



Parents, grands-parents et assistants(es) maternels(es), venez nous rejoindre avec les enfants ou petits-enfants le mardi matin aux matinées créatives de 9h15 à 11h15 à la maison des associations.

Contact 06 72 74 39 99

ATELIER CONTES D'ICI ET D'AILLEURS
& ATELIER CREATIF avec les parents et les enfants
les 1ers et 3èmes samedi à la bibliothèque

Pour nous contacter
Anne-Marie BUREAU, Présidente
frgenissac@gmail.com

L'adhésion à Familles Rurales est obligatoire pour toutes les activités (1 adhésion par famille).

Si le nombre de participants à une activité est insuffisant, l'association se réserve le droit de la supprimer.



ASSOCIATION
DE GÉNISSAC



SOIRÉE JEUX

VENEZ PARTAGER UNE SOIRÉE LUDIQUE
AUTOUR DE L'UNIVERS DU JEU



SAMEDI 25 OCTOBRE
à PARTIR DE 18H30 à LA
SALLE DES FÉTES

ENTRÉE LIBRE, IL Y AURA À BOIRE
ET À MANGER



GÉNISSAC



Ne pas jeter sur la voie publique



VIDE TA CHAMBRE 0-10 ANS

le samedi 15 novembre 2025
de 9 h - 17 h
salle des fêtes de
Génissac



4 € la table de 1.80 ml

Accueil des exposants dès 8 h
Inscription : frgenissac@gmail.com



GÉNISSAC

MARCHE "LES PETITS PAS TRANQUILLES

le lundi rendez vous
8h30

Contact : 06 26 25 55 17

BIBLIOTHÈQUE

1er et 3eme samedi

ATELIER CONTES D'ICI ET
D'AILLEURS ET ATELIER CREATIF

CONTACT : 06 72 74 39 99

Jeudi de 10h à 11h30
POINT DE MÉDIATION
NUMÉRIQUE

Bibliothèque
contact 06 72 74 39 99

ZUMB avec ELODIE

Mardi 20h15 à 21h15

SALLE DES FETES

Contact : 06 14 30 65 06

BIBLIOTHÈQUE

Le premier mardi du mois de
16h30 à 18h
le mercredi de 14h30 à 17h00
le samedi de 15h00 à 17h00

LOISIRS
ET CULTURE

Bouger, sortir, découvrir
TARIF ASSOCIATIF

SOPHROLOGIE AVEC LAURENCE

VENDREDI 17H00 18H30
BIBLIOTHÈQUE

CONTACT au 06 72 74 39 99

JEUX DE SOCIETE

samedi de 17h30 à
22h00
maison des associations

contact 06 50 45 24 57

Les activités au village

OCTOBRE 2025
N°15

Fitness'Gym Génissac...

...vous accueille pour une nouvelle saison dynamique !

C'est parti pour une nouvelle saison avec une offre variée de cours pour tous les publics. Que vous soyez débutant, senior, ou sportif régulier, vous trouverez forcément une ou des activités qui vous correspondent.

📍 Lieu : Salle des fêtes de Génissac

🎁 3 séances d'essai gratuites – Venez tester sans engagement.

Mardi avec Flore : 10 h 30 – 11 h 30 : Spécial Séniors

Mardi avec Jennifer : 18 h 30 – 19 h 30 : BodyWork Cardio & Renforcement musculaire

ou

⚠️ Tous les quinze jours selon planning

- 18 h – 19 h BodyWork Cardio & Renforcement musculaire
- 19 h – 20 h Low Impact Aérobic (LIA)

Jeudi avec Marcelina

- 18 h – 18 h 45 Nouveau Techniques Douces (⚠️ cours quinzaine selon planning)
- 18 h 45 – 19 h 45 Fitness Total Body – Cardio & Renforcement musculaire

📢 Le planning est diffusé via Intramuros et sur notre page Facebook.

Des séances adaptées à tous

Les activités proposées permettent d'améliorer sa forme physique, de renforcer les muscles profonds et posturaux, de travailler le cardio et de bouger en douceur, selon ses capacités.

Informations pratiques et inscriptions

- Adhésion à l'année licence comprise
- Au choix : 1 séance ou Multi-séances

Contact : gymvolontaire.genissac@gmail.com

👉 Venez bouger dans une ambiance conviviale.

Fitness'Gym Génissac vous attend pour une saison sportive et chaleureuse.



Votre comité des fêtes

Samedi 22 novembre : concours de belote

Rendez vous à la salle des fêtes à 20h30 pour une soirée conviviale 8

Nous vous invitons à une soirée pleine de rires, de stratégie et de bonne humeur autour du jeu de la belote ! Que vous soyez joueur aguerri ou amateur curieux, venez partager un moment chaleureux et compétitif dans une ambiance festive.

Formez vos équipes et tentez votre chance.

Buvette sur place



Les activités au village

Samedi 14 et dimanche 15 février 2026 : Salon des vins

Le rendez-vous est donné à la salle des fêtes, de 10 h à 18 h.



Comme chaque année, nos amis vignerons de la région et d'ailleurs auront le plaisir de vous proposer le meilleur de leur production viticole, fromagère et huile d'olive dans notre salon qui est devenu international depuis l'an dernier !

Venez rencontrer les producteurs d'Alsace, de Champagne, de côtes de Castillon, des Côtes de Provence, de Grave de Vayres, de Médoc, de Lussac St Emilion, de Montagne St Emilion, de Pécharmant, de Pineau-Cognac, de Rocamadour, de Sauternes, de Suisse, des Terrasses du Larzac, des vins de Loire.

Sans oublier, nos producteurs de Génissac !

De nombreuses bouteilles seront à gagner lors du tirage de la tombola qui se déroulera tout au long du week-end.

Samedi 28 mars 2026 : soirée théâtre

Une troupe de la région viendra vous divertir : rendez vous à 19 h pour nos fameuses tapas puis à 20 h 30 pour la pièce.



Plus de précisions sur Facebook & intramuros en début d'année.

Coup de flash sur le club photo !

Non ! Le Club Photo ne s'endort pas ! Simplement il laisse les initiatives se faire par des gourmands d'activités. Cependant les travaux photos restent le but primordial de l'association et pour cause :

- Le Festival photo de Guîtres a accueilli nos photos pour son exposition annuelle qui s'est déroulé en septembre à la salle des fêtes de Guîtres, sur le thème de « l'instant ».
- À Bazas, PHOT'AUDACE a exposé les photos sélectionnées du club le 13 Septembre à la halle de la mairie sur le thème « Des'illusions ».
- À Cabara, le club a participé au concours photo de l'Association Nature et Loisirs sur le thème de « l'esprit vacances », pour une exposition du 24 au 29 septembre.
- À Libourne, pour la première fois, le club a été représenté à la fête du Port, le 6 septembre, et paraîtra sur les supports de communication de la ville de Libourne.
- Une nouvelle exposition prendra place aux abords du parking Mairie dès cet été. Cette exposition, ayant pour support un fond « Alu », aura pour thème « la Faune et la Flore à Génissac (thème choisi par la Municipalité) ».

Dernièrement, une sortie en bus était organisée pour deux visites mémorables à Rochefort.



Les activités au village

La prochaine sortie est prévue avant les grands froids et les mauvais jours. Le club vous propose une escapade en terre de Charente Limousine : Confolens et Le Dorat.

- Le Dorat, commune de la Haute-Vienne, reconnue par son passé historique, avec ses ruelles pavées, ses anciennes maisons à colombages, ses artisans, sa gastronomie. Nous ferons une balade en train touristique pour nous faire découvrir la nature forestière de la Haute-Vienne.
- Confolens, cité de caractère, capitale de la Charente Limousine, nous laissera découvrir ses hôtels particuliers, ses ponts médiévaux, ses rues anciennes où, là encore, les boutiques cachent les produits régionaux.



Pass Sport et Culture

Aide financière pour la pratique culturelle ou sportive des enfants Génissacais de 0 à 18 ans

Par décision du CCAS en date du 17 mars 2025, la commune de Génissac a décidé la création de l'aide pour la pratique culturelle ou sportive des enfants Génissacais de 0 à 18 ans.

Une seule aide sera allouée par enfant pratiquant une activité sportive ou culturelle quel que soit le lieu de pratique.

Un formulaire de demande doit être complété puis transmis à la mairie accompagné des pièces justificatives avant le 31/10/2025.



► N'hésitez pas à contacter la mairie si nécessaire !

À 16 semaines, il semblerait que le bébé entende la voix de sa mère. Une certitude, c'est qu'à 16 ans il ne l'entend plus du tout.

Les activités au village

L'agenda des évènements de votre village

Samedi 18 octobre 2025

Comité des fêtes

Soirée théâtre

Informations Facebook ou Intramuros

Salle des fêtes

Samedi 25 octobre 2025

Familles Rurales

Soirée jeux

Salle des fêtes

Dimanche 26 octobre 2025

Amicale de la soixantaine

Loto

Salle des fêtes

Samedi 31 octobre 2025

Association des parents d'élèves

Animation Halloween

Salle des fêtes

Samedi 15 novembre 2025

Familles Rurales

Vide ta chambre

Salle des fêtes

Samedi 22 novembre 2025

Comité des fêtes

Concours de belote

Infos sur Facebook et Intramuros

Dimanche 30 novembre 2025

Amicale de la soixantaine

Loto

Salle des fêtes

Vendredi 5 décembre 2025

Coteaux libournais

Loto

Salle des fêtes

Samedi 6 décembre 2025 – 16 h à 19 h

Association des parents d'élèves

Projection film de Noël et photos avec le Père Noël

Salle des fêtes

Dimanche 7 décembre 2025 – 10 h à 18 h

Association des parents d'élèves

Marché de Noël des artisans et photos avec le Père Noël

Salle des fêtes

Vendredi 19 décembre 2025

Association des parents d'élèves

Spectacle de Noël

Salle des fêtes

Dimanche 4 janvier 2026

Amicale de la soixantaine

Loto

Salle des fêtes

Samedi 17 janvier 2026

Mairie de Génissac

Vœux du Maire

Informations Mairie de Génissac au 05 57 24 48 61

Salle des fêtes

Dimanche 25 janvier 2026

Amicale de la soixantaine

Loto

Salle des fêtes

Samedi 7 février 2026

Familles Rurales

Symphonie Équitable

Salon du livre et des arts culturels

Informations Familles Rurales

Salle des fêtes

Samedi 14 et dimanche 15 février 2026 – 10 h à 18 h

Comité des fêtes

Salon des vins

Informations Facebook et Intramuros

Salle des fêtes

Dimanche 22 février 2026

Amicale de la soixantaine

Loto

Salle des fêtes

Samedi 28 février 2026 – 19 h

Association de chasse

Repas ouvert à tous

Informations au 07 49 61 12 21

Réservations au 06 85 23 51 55

Salle des fêtes

Samedi 28 mars 2026

Comité des fêtes

Soirée théâtre

Informations Facebook ou Intramuros

Salle des fêtes

La vie de la CALI

Le Festival « les 6 Trouilles 2025 »

Il se déroulera le samedi 15 novembre 2025, au Cinéma Grand Ecran à Libourne. Des courts-métrages amateurs (réalisés par des jeunes) et renvoyant au film de genre y sont présentés et projetés au public.

Ces courts-métrages seront des films de fiction abordant les genres tels que le polar, l'horreur, la science-fiction, le fantastique, le suspense, l'aventure...

Il existe deux sections de sélection :

- Une sélection « atelier d'éducation aux images » pour les films réalisés avec l'accompagnement de professionnels. Les participants au projet devront en majorité être âgés de moins de 18 ans.
- Une section « projet autonome » pour les films réalisés par un ou plusieurs jeunes en autonomie sans l'accompagnement de professionnels. Les participants au projet devront être majoritairement âgés de moins de 20 ans.

Le Festival les 6 Trouilles est organisé par le service jeunesse de la Cali (communauté d'agglomération du libournais) La Ville de Libourne en partenariat avec l'association Périphéries Productions.



Point Justice
Informer - Orienter - Aider

Lieux de permanences

CCAS de Libourne
146 rue du Président Doumer
33500 Libourne

CCAS de Coutras
4 rue Baste-Îlot des Georgets
33230 Coutras

**Centre socioculturel
Portraits de Familles**
1 route de Guitres (Médiathèque Boma)
33910 St Denis de Pile

Uniquement sur rendez-vous
Par téléphone : 05 57 25 45 74
Par mail : pointjustice@lacali.fr

La CALI
L'AUDIO RIVE DROITE DE BORDEAUX

Point Justice

Vous avez besoin d'une information sur vos droits ou d'un conseil juridique ?
Vous pouvez être reçu gratuitement par des professionnels du droit et des associations en prenant rendez-vous

Lien social **Travail**
Écrivain public **Surendettement**
Étranger
Handicap **Discriminations**
Aide aux victimes **Avocat**
Recours administratifs **Famille**

05 57 25 45 74

Ne pas jeter sur la voie publique - IL RCS Bordeaux 331 926 745 - 3, impasse Jules Heudel 33170 Mérignac



Génissac Village

OCTOBRE 2025
N°15

État Civil

Baptême civil :

- Le 21/06/2025 Owen GODFROY BALAGUER, né le 07/06/2024 de Noëlie BALAGUER et Jaison GODFROY

Mariages :

- Maryline MUNIER et Jonathan VIGNEAU, le 31/05/2025
- Manuella BRETON et Yohan GENNISON, le 12/07/2025

PACS :

- Flavie BAZIN et Adrien MOULIS, le 27/08/2025
- Manon RAILLARD et Cyril DURAND, le 16/09/2025
- Claire BOYER et Nordin EL MOUKHTARI, le 16/09/2025

Tribunes libres des oppositions

Tribune de la liste « Génissac À Venir »

La liste « Génissac À Venir » n'a pas souhaité publier de tribune libre pour ce numéro.

Tribune de la liste « Fiers de Génissac »

Je souhaite remercier l'ensemble de l'équipe municipale mais aussi tout le personnel de la mairie de m'avoir permis de découvrir et de m'investir pour notre commune ainsi que d'avoir travaillé et pu voir des projets aboutir (comme la rénovation de l'école notamment, qui a été une très belle expérience). Ces quatre années sont passées tellement vite, mais déjà de belles choses ont été réalisées durant ce premier mandat. J'espère que cette aventure continuera encore !

Rachel Blimon

Compte-tenu des élections municipales qui approchent, nous ne savons pas encore quand arrivera votre prochain numéro

Il y a un petit brin d'humour qui se cache dans vos numéros..

Dans le n°14, ce brin d'humour était page 4.

Génissac Village – Octobre 2025 – Numéro 15

Directrice de la publication : Émeline Bourdat Brisseau
Chef de rédaction : Jean-Marie Baggio
Comité de rédaction : Jean-Marie Baggio, Rachel Blimon, David Calisto, Pierre Lansard Ruiz, Fabienne Mauri, Stéphanie Peeters
Conception : Pierre Lansard Ruiz
Impression : CCBCréation - 1000 tirages

REJOIGNEZ NOUS Internet : www.mairie-genissac.fr
Facebook : Génissac Village
Application Intramuros : Génissac



Horaires et contacts :

05 57 24 48 61

contact@mairie-genissac.fr

Mairie ouverte au public
Du lundi au vendredi de
9 h 00 à 12 h 00 puis de
13 h 30 à 17 h 00

*Sur rendez-vous uniquement
les mardis et jeudis
après-midis*
Contact hors des heures
ouvribles :
07 56 32 32 41